

PV/COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois le 07 juillet, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Chalus, convoqué le 29 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LIGNIERE Frédéric, maire.

Présents : M. BEAUNE Patrice, Mme BESSON Estelle, Mme BOUGUENNEC Annic, Mme ISRAEL Françoise, M. LIGNIERE Frédéric, M. OLLE Alain, M. TARDIVEL Ghislain, M. THIALLIER Gérard, M.

Absents/ Excusés : M. MARQUES DE SOUSA FREITAS Sabino, M. VACHER Jean-Pierre (procuration), M. VERNEYRE Richard.

Secrétaire de séance : Mme. BESSON Estelle

ORDRE DU JOUR

- **Décision Budgétaire Modificative**
- **Création de poste**
- **Questions et informations diverses**

Approbation du compte - rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 09 juin n'amenant pas de remarques particulières,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu précédent.

1. **Décision Budgétaire Modificative**

Suite à l'adoption du budget prévisionnel, il convient de passer des écritures budgétaires modificatives sur des opérations d'amortissement ainsi que pour l'achat du logiciel AGEDI.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité la décision budgétaire modificative.

2. **Création de poste**

Suite à la réduction du temps de travail à sa demande de la secrétaire de mairie de 14h à 10h, nous souhaitons créer un poste d'adjoint administratif à hauteur de 4 h / semaine.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité la création de poste et mandate son maire pour effectuer toutes les démarches administratives.

3. Questions et informations diverses

- Le terrain de jeux (pétanque / ping-pong) est opérationnel. Un petit moment de convivialité en ces lieux autour d'un verre vous est proposé le samedi 05 août à 19h00.
- Afin de profiter au mieux de ce parc de jeux tout en respectant le voisinage, un projet de réglementation est en cours.
- M. Nuger ayant obtenu régulièrement des aides concernant des travaux au château est venu en mairie afin de proposer son aide pour trouver des subventions pour l'entretien de l'église.
- Suite au classement en zone blanche de la commune en matière de téléphonie, la société retenue s'est rendue sur place afin d'étudier l'endroit le plus adapté.
- Comme précédemment communiqué la commune a été reconnue catastrophe naturelle sur la période du 01/04 au 31/12/22. Les habitants concernés doivent prendre contact avec leur assurance.
- En fin de séance du dernier conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, un vœu contre le projet d'implantation du méthaniseur à Chalus a été voté à la majorité.
- Un arrêté sur la réglementation selon les types de feux va être affiché en mairie.
- Nous vous rappelons que les haies, arbustes donnant sur la voirie communale doivent être entretenus et les arbres taillés.
- Concernant l'adressage, afin d'éviter d'acheter des plaques de numéros de rues inutiles, nous allons vous demander ceux qui souhaitent se voir fournir une plaque où ceux qui souhaitent l'acquérir eux même afin de la personnaliser.
- Le frigo du gîte 1 G tombé en panne vient d'être changé.
- M. Ollé veut se porter acquéreur des parcelles AC 191, 192, 193 voisines de sa propriété et la partie terminale du chemin communal enclavé dans sa propriété. Un affichage municipal va être publié.
- Patrice Beaune informe qu'avec Sabino Freitas, ils devraient durant l'été réparer la conduite d'eau qui alimente la fontaine.
- Gros dysfonctionnement de la station d'épuration du Coudert. Des Travaux sont envisagés par l'API l'année prochaine.
- Mme Patricia Meunié, nouvelle habitante au domaine de la marge et infirmière retraitée, propose du soutien scolaire en français et éventuellement en anglais et allemand.

Séance levée 21 h 30.